Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine

Herausgeber: Suisse magazine

Band: - (2007) **Heft:** 215-216

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L Dans les cantons de le la constant de la constant

EN BREF



- La centrale nucléaire de Leibstadt s'est arrêtée de façon inattendue durant des travaux de maintenance. L'arrêt automatique s'est déclenché après la fausse manipulation d'un collaborateur.
- Le Grand Conseil argovien est favorable à la construction d'une nouvelle centrale nucléaire à Beznau pour remplacer les deux réacteurs actuels. Par 85 voix contre 41, les députés ont invité le gouvernement à défendre ce projet..



BERNE

- L'entreprise horlogère Longines, membre du Swatch Group, a donné le coup d'envoi aux festivités marquant ses 175 ans de présence à Saint-Imier. Elle a inauguré à cette occasion une extension de son musée et publie un livre sur le développement de sa région.
- Le canton de Berne fait œuvre de pionnier en Suisse en se dotant d'une stratégie pour la gestion du loup. Le nouveau plan cantonal veut favoriser la coexistence durable de l'homme et du grand canidé. L'accent sera mis sur la prévention et la protection des troupeaux.
- À près de 80 %, les citoyens du canton ont plébiscité le projet « Police de Berne » : d'ici à 2011, les 34 polices municipales disparaîtront au profit d'un seul corps unifié cantonal. Le processus commencera l'an prochain dans la ville de Berne, puis à Bienne en 2009, avant de s'étendre aux autres communes. La police cantonale sera alors la seule responsable du maintien de la sécurité et de l'ordre dans le canton.



BÂLE-VILLE

• Deux jeunes lions du zoo de Bâle vont devoir émigrer aux États-Unis : leur père ne supporte plus leur présence, leur tombant dessus dès qu'ils s'approchent de leur mère. Cabara et Catali, âgés de 14 mois, trouveront asile au zoo de Saint-Louis, dans le Missouri..



FRIBOURG

• Cette année, le meilleur chien policier de Suisse est fribourgeois. C'est un berger allemand de 8 ans. « Firodu-Boidamont » a remporté le titre devant 47 concurrents. Le sergent Daniel Bourqui, de la police fribourgeoise, l'a entraîné depuis l'âge de 2 mois et demi. « Firo » a obtenu 284 points sur 300 dans six disciplines : obéir, rechercher des objets le long d'un chemin, débusquer des personnes dans un bâtiment et en forêt, suivre une piste, et la défense. Il s'est imposé devant deux chiens vaudois et saint-gallois.



GENÈVE

- Pour la première fois à Genève, les étrangers ayant accompli 8 ans de séjour sur le territoire suisse ont voté aux élections municipales. Au total, 75 000 étrangers représentant 26 % des électeurs inscrits, étaient appelés à choisir au même titre que les Suisses leurs représentants au niveau communal. Finalement, 25 % des étrangers ont effectivement exercé leur droit de vote.
- Des chômeurs genevois vont être employés sur le chantier de l'autoroute A41 entre Annecy et Genève. L'Office cantonal de l'emploi du canton de Genève a conclu un accord

- avec l'ANPE et Bouygues pour engager vingt ouvriers inscrits au chômage en Suisse.
- Les aînés vivant dans les EMS genevois seront mieux encadrés. Les Genevois ont largement adopté (59,58 %) une initiative cantonale visant à garantir des soins complets en obligeant les établissements à disposer d'un personnel suffisant en nombre et en qualification. L'initiative a été lancée par des associations d'aînés, des syndicats et des partis de gauche..



SAINT-GALL

• Deux groupes de jeunes filles de 14 à 17 ans en sont venus aux mains dans un passage souterrain à proximité de la gare de Saint-Gall. Les hostilités ont été déclenchées par deux adolescentes qui apparemment avaient le même petit ami. Entre 30 et 40 adolescentes se sont finalement affrontées, mais aucune n'a vraiment été blessée. La police est intervenue et une dizaine de jeunes filles ont été emmenées au poste. Les parents, très étonnés, sont venus les rechercher.



GRISONS

• Le tronc d'un sapin blanc datant de 808 avant Jésus-Christ a été découvert à Klosters. Les mouvements de terre lors des intempéries de 2005 l'ont fait apparaître sur les bords de la rivière Landquart.



• Du 10 au 12 mai, le canton du Jura a marqué les trente ans de l'adoption de la constitution cantonale par le peuple. Plusieurs manifestations ont été organisées à cette occasion.

Dans les cantons es en O

- Ainsi, pour la première fois, l'Hôtel du parlement et du gouvernement a été ouvert au public et des visites guidées ont été organisées pour faire découvrir les lieux où s'exercent les pouvoirs exécutif et législatif. La Constitution a fait l'objet d'une exposition et d'une conférence donnée par celui qui fut son « père spirituel », le juriste Joseph Voyame.
 - Le Jura progresse et passe du 4º au 3º rang dans une analyse comparée des administrations publiques de Suisse romande. Plus de 600 entreprises des six cantons concernés et 480 bureaux d'architectes ont été consultés par l'Institut MIS Trend mandaté pour cette enquête par les chambres de commerce et d'industrie. L'étude portait sur le degré de satisfaction ressenti à l'égard du Registre du commerce, de l'Office des poursuites et du Service des permis de construire. Le classement général est emmené par Fribourg, Neuchâtel est lanterne rouge.



- La police du canton de Lucerne pourra désormais exclure les marginaux de certains périmètres (notamment la gare de Lucerne) s'ils dérangent l'ordre public. Le Grand Conseil a clairement accepté deux motions émanant du PRD et de l'UDC. Les villes de Berne, Saint-Gall et Winterthour disposent déjà de règlements similaires.
- Les Lucernois ont approuvé une série de baisses d'impôts qui seront échelonnées jusqu'en 2010. Soucieux de rester dans la course par rapport aux paradis fiscaux voisins, le peuple a accepté par 76,6 % des voix une baisse de 50 % de l'impôt sur la fortune des personnes physiques. Le paquet, combattu par les Verts et les syndicats, comprend aussi des allégements pour les classes moyennes dès 2008 ainsi que pour les entreprises dès 2010. Lucerne souhaite faire partie des cinq cantons les plus avantageux pour les sociétés.



- Un jardinier tessinois de 24 ans a été grièvement blessé lors d'un singulier accident de travail à Brissago. Un palmier transporté par hélicoptère s'est détaché du câble et l'a heurté à la tête. L'accident a eu lieu lors du dernier vol effectué pour transporter des palmiers extirpés d'un jardin de Brissago dans un autre endroit. Le palmier s'est décroché du filin d'une hauteur de quatre mètres. Le jardinier a été hospitalisé dans un état grave.
- Un trafic de jeunes femmes destinées à la prostitution a été démantelé par la police tessinoise. Deux hommes ont été arrêtés dans le cadre de cette opération. Les individus, dont l'un gère un bar à Lugano, sont accusés d'avoir fait venir des jeunes Hongroises au Tessin et les avoir contraintes à se prostituer. L'une d'elles, une mineure qui travaillait dans un bordel de la région de Lugano, a témoigné et a été placée dans une structure d'accueil d'une organisation d'aide aux femmes.
- Le Tribunal pénal fédéral de Bellinzone a confirmé le séquestre d'avoirs d'un professeur de chimie de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Inculpé de gestion déloyale des intérêts publics, l'enseignant est dans le collimateur du public Ministère de Confédération. Il lui est reproché d'avoir conclu un contrat de recherche de deux ans avec une société sans avoir requis l'accord du Service des relations industrielles de l'EPFL. Par le biais d'une fondation, il aurait recu de cette société 160 000 francs d'honoraires sans reverser la part usuelle en faveur de la Haute
- Le premier procès en Suisse de personnes soupçonnées de soutien au réseau terroriste Al-Qaida a accouché d'une souris. Les cinq Yéménites, l'Irakien et le Somalien accusés ont été acquittés par le Tribunal pénal fédéral de Bellinzone (TPF). Seule la violation de la loi sur le séjour des

étrangers a été retenue dans six cas. Les intéressés recevront des indemnités de plusieurs milliers de francs.



• Un enfant de huit ans victime d'un accident d'escalier roulant à La Chaux-de-Fonds est décédé des suites de ses blessures. Le garçon avait fait une chute d'une hauteur de dix mètres dans un centre commercial.



· La Landsgemeinde de Glaris accorde le droit de vote communal et cantonal aux jeunes dès 16 ans. L'assemblée des citoyens a dû s'y prendre à trois fois pour dégager un résultat clair. C'est la première fois en Suisse que les citoyens d'un canton peuvent s'exprimer sur l'abaissement de l'âge du droit de vote à 16 ans. Les Bernois pourraient se prononcer prochainement. Plusieurs cantons ont abordé le sujet ces dernières années. Zurich, Fribourg et Lucerne en ont parlé lorsqu'ils se sont dotés d'une nouvelle constitution, mais aucun n'a franchi le pas. En 2000, le Conseil national a rejeté une proposition socialiste d'introduire le droit de vote à 16 ans au niveau fédéral. Le vote de Glaris pourrait relancer le



• Le Tribunal de district de Zurich a condamné un automobiliste qui a volontairement provoqué 22 accidents à deux ans de prison avec sursis. Le rentier Al a aussi été reconnu coupable d'avoir trompé les assurances. Il avait mis au point une stratégie raffi-

née : il achetait des voitures d'occasion et tendait des pièges aux autres conducteurs. Il freinait brusquement pour que l'automobiliste qui le suivait le percute.

• L'hôpital pédiatrique de Zurich a procédé pour la première fois en Suisse à un changement de valvule cardiaque sans opération. Les médecins ont placé sans problème une valvule artificielle sur une jeune fille de 13 ans grâce à un cathéter cardiaque



• Peut-être aveuglées par la frange qui leur recouvre les yeux, trois vaches écossaises ont pris leurs quartiers en pleine journée sur l'autoroute A5 près de Zuchwil (SO). Il a fallu une heure pour les déloger. Le propriétaire était assisté par une trentaine de personnes, dont des policiers et des militaires.



· La police cantonale vaudoise pousse un « coup de gueule » : le nombre total des délits a augmenté de 5,1 % l'an dernier dans le canton. La hausse est due avant tout à l'accroissement des cambriolages dans les habitations (+33 %) et dans les commerces (+12 %). Ces infractions sont l'œuvre de bandes très bien formées. La police relève qu'un nombre important de cambriolages sont commis par des requérants d'asile géorgiens. Elle conseille à chacun d'installer « des précautions élémentaires contre les cambrioleurs. Installer des barreaux aux rez-dechaussée des villas ou renforcer les serrures des portes d'appartement devrait aller de soi ». La police s'inquiète aussi de la délinquance juvénile. En 2006, 4 109 auteurs de délits ont été identifiés, sans compter les infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants. Ils sont âgés pour 54 %

de moins de 25 ans et pour 27 % de moins de 18 ans, la part d'étrangers s'élevant à 56,07 %.



THURGOVIE

- Le canton ne veut pas être en reste en matière de concurrence fiscale. Son gouvernement a annoncé tout un paquet d'allégements, dont une suppression indirecte de l'impôt sur le capital pour les entreprises qui sont déjà taxées sur les gains. En clair, une entreprise ne paiera plus d'impôt sur le capital dès qu'elle versera un impôt sur les gains qui est supérieur.
- · Le discounter allemand Aldi a choisi Wigoltingen pour installer son siège suisse. Il se retrouve ainsi voisin de son concurrent Lidl, qui construira dès l'automne le sien à Weinfelden. Aldi Suisse et la commune de Wigoltingen ont présenté les plans du site qui comprendra aussi un centre de distribution pour la Suisse orientale. Des contrats ont déjà été passés pour l'acquisition d'une surface de 23 ha. Actuellement, Aldi Suisse opère depuis Embrach (ZH). Il dispose d'un centre de distribution à Dagmersellen (LU) et en construit un à Domdidier (FR) Le hard-discounter arrivé sur le marché helvétique en 2005 exploite déjà près d'une vingtaine de magasins.



• La commune d'Altdorf a reçu le Prix Wakker 2007 attribué par Patrimoine suisse. Le chef-lieu du canton d'Uri est récompensé pour le nombre élevé de nouvelles constructions de qualité et de rénovation réussies. Une politique de l'aménagement du territoire claire et compatible avec le paysage a également fait pencher la balance en faveur d'Altdorf, précise Patrimoine suisse. Le prix, doté de 20 000 francs, a été remis lors d'une

cérémonie publique et festive tenue sur une place de la localité uranaise. Le Prix Wakker est attribué chaque année par Patrimoine suisse à une commune politique pour la récompenser de ses efforts dans le domaine du développement territorial. L'an dernier, il est revenu à Delémont (JU)



• Le groupe britannique Smith Nephew (S & N), premier fabricant européen d'appareils médicaux, rachète le Zougois Plus Orthopedics Holding. Le prix atteint 889 millions de dollars (1,09 milliard de francs) en liquide, reprise de dette comprise.



- Les Valaisans ont partagé l'avis du gouvernement et du parlement selon lesquels c'est le lieu de résidence qui doit créer la nationalité. Ils ont accepté à 72,4 % de modifier la constitution valaisanne en ce sens. Le taux de participation a été de 52,5 %. Jusqu'à présent du ressort des bourgeoisies, la naturalisation sera désormais décidée par les municipalités.
- Le WWF fait opposition à la demande d'autorisation de construire une usine à gaz à Chavalon. Ce projet « démesuré » pose problème tant sur le plan énergétique et climatique que sur celui du paysage, indique l'organisation écologique..

HENRIETTE GERMAIN-NICOLET

